

# Habitat Jeune - UNHAJ

## - Résidence Jeune Actif – Elisabeth de Thuringe

STRUCTURE

INSERTION

### MISSIONS

- Accompagner les jeunes vers l'autonomie par le logement
- Faciliter la mobilité professionnelle et l'accès à l'emploi
- Faciliter l'accès à la formation et à l'alternance
- Soutenir les projets d'insertion sociale et professionnelle
- Favoriser l'intégration culturelle
- Assurer une réponse territoriale en matière de logement temporaire pour les jeunes actifs, y compris en contrat très précaire
- Proposer une offre de logement souple et adaptable aux besoins des jeunes, avec des conditions d'accès courtes et simplifiées
- Promouvoir l'apprentissage expérientiel et l'engagement des jeunes pour la solidarité.

### PUBLIC



- Jeunes salariés de 16 à 29 ans en mobilité professionnelle territoriale nationale ou internationale,
- Jeunes en formation courte ou longue, en alternance ou non,
- Stagiaires de la formation professionnelle, rémunérés ou non,
- Jeunes en projet d'insertion socioprofessionnelle et/ou culturelle,
- Jeunes en emploi dans les entreprises relevant du 1% logement
- Jeunes isolés ou en couple,
- Jeunes parents isolés avec enfant.

### CRITERES D'ADMISSION

- ✓ Jeunes 16/29 ans,
- ✓ Avec contrat de travail CDI, CDD, intérim, ou contrat d'apprentissage, ou justificatif de scolarité/formation, ou convention de stage, ou projet d'insertion orienté par le SIAO, ou sous couvert d'une convention partenariale.

### PROCEDURE ET MODALITE D'ADMISSION

- Sur dossier téléchargeable sur <http://www.habitatjeuneschartres.sitew.eu> et sur entretien pour les projets d'insertion.
- Et ou Demande à saisir par un travailleur social sur la plateforme Si SIAO
- Une commissions d'attribution par semaine.
- A l'entrée, signature d'un contrat d'occupation précaire

### CONDITION D'HEBERGEMENT

Durée maximale du séjour : 18 mois  
 Caution de 400 euros à l'entrée  
 Préavis de 8 jours

### CAPACITE D'ACCUEIL

**134 places réparties sur 121 logements T 1 de 20 ou 30 m<sup>2</sup>**

- 98 logements meublés sur le site collectif
- 23 logements meublés en diffus

### ACCOMPAGNEMENT

- 1 Educatrice Spécialisée
- 2 Conseillères en Economie Sociale et Familiale
- 1 Educateur Technique Spécialisé
- 2 agents de gestion locative
- 2 veilleurs de nuit
- 2 cadres de direction

### SERVICE PROPOSES

- Logements meublés et équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau avec WC
- Accès extérieurs sécurisés et bâtiments sous vidéo-surveillance
- Parking souterrain 34 places et parking deux roues
- Laverie
- Espaces collectifs avec Wifi
- Epicerie solidaire sur place
- Animations autour du « vivre ensemble » et animations culturelles

### TARIF

- T1 20 m<sup>2</sup> : 449.10 € TCC/mois (hors APL)
- T1 30 m<sup>2</sup> : 493.20 € TCC/mois (hors APL)
- Colocation : 268.65 € TCC/mois (hors APL)

Frais de dossier : 20 € et adhésion associative : 5 €/an.

Dépôt de garantie : 400 € à l'entrée (Garantie Action Logement possible).

*Les redevances sont calculées TCC (forfait électricité, chauffage gaz, eau froide et production d'eau chaude). Les logements ouvrent droit aux APL (maximum attribué : 367 €), aux ALT sous conditions ainsi qu'aux aides exceptionnelles de la CAF sur projet du jeune.*



✉ 7 passage de sours  
28000 CHARTRES

@ fjt.chartres@hotmail.fr

☎ 02 37 28 28 06